

COMPTE RENDU RESUME de la
REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 8 JANVIER 2009

- Le compte rendu de la réunion du 20 novembre 2008 a été adopté à l'unanimité.

- Point sur les licences 2008 : légère augmentation du nombre de licences club : + 1,17 % par rapport à l'an dernier, mais chute de 24 % des licences enseignement, ce qui ramène le total net des licences de la Ligue juste en dessous des 1000 licences, et ne nous accorde plus que 2 représentants d'Alsace à l'Assemblée Générale de la Fédération contre 3 l'an dernier.

- Finances 2008

Tableau Analytique (comptes par Commissions) :

Le budget prévisionnel 2008 proposait une reprise sur fonds propres de 3 419 € pour atteindre l'équilibre financier, compte tenu des prévisions de dépenses, essentiellement sportives, qui restent bien sûr l'objectif principal d'une association sportive. Or nous terminons l'année 2008, sans reprise sur fonds propres, avec un déficit de 2 311 €, soit un bonus de 1 108 € par rapport aux prévisions. Le résumé des différents postes, comparé au budget prévisionnel, est en gros le suivant :

- Cotisations - Subventions : solde positif de 220 €
- Fonctionnement Ligue : dépassement de 230 €, principalement sur les frais d' A.G.
- Commission Matériel : solde positif d'environ 330 €
- Commission Sportive : solde positif d'environ 1120 €, portant principalement sur les frais liés aux Championnats de France.
- Commission Formation : dépassement de 880 €, dû à des stages d'encadrement imposés par les nouvelles réglementations.
- Commission Arbitrage : solde positif de 830 € grâce à des économies de fonctionnement.
- Développement : la mise en place des actions de Lucien Kast : 310 € non prévus au budget.
- Equipes de Ligue / Partenariat : dépassement de près de 500 € sur les tenues de nos compétiteurs, signalétique prévue en contrepartie partielle de la subvention de notre partenaire la Banque Populaire d'Alsace.
- Banques : bonus d'un peu plus de 400 € grâce aux intérêts de nos placements.
- Amortissements : solde négatif de 745 €, suite aux achats cette année d'un nouveau moteur et d'un nouveau flotteur pour notre bateau de sécurité.

Bilan :

Le total de nos actifs se monte à 34 373 €, à très peu de chose près identique à celui de l'an dernier. Il est composé de 6 998 € d'immobilisations nettes, dont 4720 € pour le nouveau moteur et 1210 € pour le flotteur, et de 27 375 € de réalisable, essentiellement nos placements bancaires.

Le passif comprend pour l'essentiel 4 362 € de fonds associatifs, 28 702 € de report de l'an dernier, 1 000 € de provisions pour risques, 1 900 € de produits constatés d'avance (une avance sur subvention de la B.P.A.), et le déficit de 2 311 € constaté sur les comptes de l'année.

- Budget prévisionnel 2009

Il sera proposé au vote de l'Assemblée Générale de février 2009 avec une reprise sur fonds propres de 2000 €, destinés à couvrir en particulier 1300 € d'Animation Sportive et 700 € sur la Com-

mission Régionale d'Arbitrage pour le Colloque bi annuel des Arbitres.

Dans les cotisations - Subventions, qui constituent la grande majorité de nos ressources, une demande de subvention nouvelle sera adressée aux Collectivités Territoriales, sous la forme d'un plan quadriennal, dont nous pouvons espérer un retour positif de 2 000 € par an. La subvention annuelle de la Banque Populaire ayant aussi été augmentée de 4 600 à 5 000 €, nous espérons sur ce poste de recettes un bonus de 2 680 € par rapport à l'an dernier.

Les prévisions de dépenses ne sont pas spécialement changées par rapport à 2008 : - réduction des frais de fonctionnement, - légère augmentation des frais de Matériel (entretien de la remorque porte-bateau) ; - Commission Sportive à peine augmentée ; - Commission Formation réduite de moitié après les grosses dépenses de 2008 ; - Commission Arbitrage "gonflée" de 1270 à 2800 €, formation suite à l'introduction des nouvelles règles, ainsi que le colloque des arbitres qui a lieu tous les deux ans.

Avec la reprise sur fonds propres de 2000 € expliquée ci-dessus, l'année 2009 devrait ainsi se terminer avec un léger solde créditeur de 181 €.

A noter que le Budget prévisionnel 2009 ne sera plus présenté comme jusqu'à présent sur un tableau Excel dont chaque poste est rempli à la main, mais à partir du logiciel comptable dont dispose le Trésorier. Ceci nécessite toutefois un travail de transposition qui ne permet pas de préparer les documents du Budget assez tôt pour les intégrer dans le livret qui sera distribué à l'AG, ils seront fournis séparément.

Divers

Une question a été posée sur la mise à disposition des nouveaux livrets de Règles de Course à la Voile 2009-2012 : un certain nombre de livrets seront mis à disposition des clubs par la CRA, il est toujours possible d'en commander auprès de la Fédération.

Une brève discussion a eu lieu à propos de certains points des règlements sportifs de la Ligue. Ceux-ci seront intégrés dans le livret, et dans le fascicule Calendrier 2009.

Pierre Lemaire, Secrétaire Général